

Appel à projets e-creation 2.0 /15

Le centre e-learning HES-SO Cyberlearn lance un appel à projets interne dont le but est d'enrichir les cours dispensés dans les cursus de la HES-SO en s'appuyant sur les apports du e-learning.

Cet appel s'inscrit dans la suite du programme e-creation 1 à 8.

Axes

1. L'instanciation de jeux sérieux développés par Cyberlearn (par exemple le générateur de cas pratiques Gademavo) ou par ses partenaires, dans un contexte d'enseignement spécifique.
2. La production de ressources pédagogiques multimedia interactives, consultables à distance.
3. L'enrichissement de cours mis à disposition sur Moodle HES-SO dans une optique d'interactivité accrue.

L'appel de projet est ouvert aux professeur-e-s de la HES-SO impliqué-e-s dans l'enseignement.

Financement

Les projets retenus sont développés par l'équipe Cyberlearn à hauteur de **200 heures** par projet (équivalent 20'000.- virtuel), sous la direction du responsable de projet. Les heures de travail des professeur-e-s sont autofinancées et ne sont pas couvertes par le volume d'argent virtuel mis à disposition par Cyberlearn.

Critères de sélection

- ✓ Le responsable de projet est un-e professeur-e impliqué-e dans des activités d'enseignement d'une école de la HES-SO.
- ✓ L'équipe de projet comporte au moins **deux** professeur-e-s issu-e-s de plusieurs écoles de la HES-SO.
- ✓ Le projet est lié à une branche d'enseignement de la formation de base, bachelior ou master, ou de la formation continue, CAS, DAS, MAS.
- ✓ La solution proposée contribue clairement à résoudre le problème identifié et s'inscrit dans l'un ou l'autre des axes stratégiques définis.

- ✓ L'idée proposée est innovante.
- ✓ Le degré d'interactivité étudiante-e/ressource est important.
- ✓ Le projet est réalisable durant le temps à disposition.
- ✓ Les résultats du projet sont mis à disposition de tous les professeur-e-s de la HES-SO.

Processus de sélection

Une commission d'experts Cyberlearn sélectionne les projets déposés.
Priorité sera donnée aux nouveaux entrants.

Les requêtes complètes (sur le formulaire adéquat) doivent être adressées au centre e-learning HES-SO Cyberlearn d'ici au 16.3.15 par mail à l'adresse suivante ecreation2.0@hes-so.ch.

Les responsables des projets sont informés des résultats par mail.

E-creation 2.0 /15 est un concours. Tout recours est exclu.

Calendrier

janvier 2015 :	Ouverture de l'appel de projets.
16 mars 2015 :	Clôture de l'appel de projets.
20 avril 2015 :	Annonce des résultats.
27 avril 2015 :	Kick-off meeting des projets retenus.
08 juin 2015 :	1ère séance de suivi de projet.
23 novembre 2015 :	2ème séance de suivi de projet.
Mars 2016 :	Présentation publique des projets à la HES-SO Master, Lausanne.

Contact

Centre e-learning HES-SO Cyberlearn
ecreation2.0@hes-so.ch

058/ 900 01 17
079/ 690 67 32